

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, le Conseil Municipal de la commune de NAVARRENX, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire, Nadine BARTHE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	14	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Nadine BARTHE, Jessica HUTCHINSON, Paxkal BORDAGARAY, Henri CAZALETs, Marjorie CHOPIN, Serge CORRE, Anne FAIMALI, Noémie GALVEZ, Françoise HIVERT, Cyril LAUAUZELLE, Olivier LE CUNF, Natacha LEMBEYE, Tiphaine ROUGIER, Marc PEZIER

Procurations(s) :

François PIERAGNOLO donne procuration à Henri CAZALETs

Étai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
16 avril 2026

Étai(en)t excusé(s) :

François PIERAGNOLO

Date d'affichage
16 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Henri CAZALETs

__/__/__
et publication du
__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	94 976,57
- un excédent reporté de :	62 674,65
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	157 651,22
- un déficit d'investissement de :	13 093,14
- un déficit des restes à réaliser de :	23 643,60
Soit un besoin de financement de :	36 736,74

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	157 651,22
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	36 736,74
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	120 914,48
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	13 093,14

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à NAVARRENX le 27/04/2026

Le Maire Nadine BARTHE

